L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°177 du Jeudi 24 Novembre 2022

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Musique

Tout faire pour arrêter la sale guerre qui oppose les stars et affecte aussi la société

(P.11)

Université Marien Ngouabi

La bourse à l'origine d'une grève des étudiants

Le rectorat de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, était, lundi 21 novembre 2022, le théâtre de violents affrontements, entre la police et les étudiants. (P.3)

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

Un ballet diplomatique qui élargit l'horizon de la culture et du tourisme congolais

Tout ceci, pour ouvrir encore large le département qu'elle a en charge

(P.5)

8ème édition de la Coupe d'Afrique des clubs de volleyball zone 4

La D.g.s.p et le Port autonome de Douala sacrés champions

La D.g.s.p. brandissant la Coupe après leur sacre. (P.12)

M.r (Mouvement républicain)

Destin Gavet plaide pour la libération des dirigeants politiques emprisonnés

(PP. 4-6)

Débat de la Fondation Niosi

Prendre des précautions pour minimiser l'impact des A.v.c au Congo

(P.9)

Elections en Guinée Equatoriale

Après 43 ans de pouvoir, Teodoro Obiang Nguema s'est offert un nouveau mandat

Les Equatoguinéens se sont rendus aux urnes, dimanche 20 novembre 2022, pour élire leur prochain Président de la République et leurs représentants dans les deux chambres parlementaires. Candidat à sa propre succession, pour un sixième mandat de sept ans, le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (80 ans), du P.d.g.e (Parti démocratique de Guinée Equatoriale), au pouvoir depuis 1979, affrontait deux adversaires, Buenaventura Monsuy Asumu (63 ans) du Parti de la coalition social-démocrate et Andres Esono Ondo (61 ans) de la Convergence pour la social-démocratie. Comme à l'accoutumée, il n'y avait aucun suspense dans ce scrutin, qui a été anticipé de cinq mois.

Pendant le vote.

Selon le président du Conseil électoral national, Faustino Ndong Esono Ayang, il y avait 427.661 électeurs inscrits sur les listes électorales sur 2 millions d'habitants en Guinée Equatoriale, pays indépendant de l'Espagne le 12 octobre 1968. *«67.196 personnes ont effectivement voté, selon les premiers résultats qui proviennent des 324 bureaux de vote sur 2 972 bureaux de vote que compte le pays»,* a-t-il précisé lors d'un point de presse dimanche soir. *«Il convient de noter que le candidat du P.d.g.e, Obiang Nguema Mbasogo, y compris sa coalition, ont obtenu 67.012 voix, soit 99,7%, tandis qu'Andrés Esono Ondó du C.p.d.s a obtenu 152 voix et Buenaventura Monsuy Asumu du P.c.s.d se retrouve avec 32 voix»,* a-t-il précisé.

Le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

Le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, qui dirige son pays de main de fer et qui a modifié la Constitution pour s'éterniser au pouvoir, s'est donc offert un nouveau mandat à la tête du pays. Arrivé aux affaires en 1979, après un coup d'État contre son oncle, Francisco Macías Nguema, il est le plus ancien dirigeant du monde. Selon le candidat Andrès Esono Ondo, qui se présentait pour la première fois, *«les populations ont besoin d'un message d'espoir, différent de ce qui a été véhiculé par le pouvoir d'Obiang».*

Le plus ancien adversaire, Buenaventura Monsuy Asumu, qui se présentait pour la quatrième fois, après avoir affronté Obiang Nguema en 2002, 2009 et 2016, est considéré par l'opinion publique comme un larbin du pouvoir. A travers ce scrutin du dimanche 20 novembre, les Equatoguinéens votaient également pour 100 membres de la chambre des députés et 55 membres du sénat qui est composé de 70 membres, dont 15 sont nommés par le Président de la République. Le mandat parlementaire est de cinq ans. Le P.d.g.e détient les 55 sièges au sénat et 99 des 100 sièges à l'assemblée nationale sortante.

Réélu, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, qui bat le record mondial de longévité au pouvoir hors-monarchie, entend mener des réformes *«pour une meilleure compréhension de la démocratie dans le pays».* Il fonde son programme de transition politique *«sur l'engagement de lutter contre la pauvreté et la redistribution des richesses nationales».*

Roland KOULOUNGOU

18ème Sommet de la Francophonie en Tunisie

Nouvelle impulsion de la Francophonie, à travers la déclaration de Djerba

L'Île tunisienne touristique de Djerba, en mer méditerranéenne, a accueilli, du samedi 19 au dimanche 20 novembre 2022, le 18ème sommet de l'O.i.f (Organisation internationale de la Francophonie), qui a pu être tenu après deux reports, en raison de la pandémie de covid-19. 85 délégations (sur 88) des États membres (pleins, associés et observateurs) de l'O.i.f et des organisations internationales et régionales, dont 31 Chefs d'Etat, ont pris part à ce sommet organisé sous le thème: «Connectivité dans la diversité: Le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone». Il s'est achevé sur une déclaration qui manifeste la nouvelle impulsion qu'on veut imprimer à la Francophonie.

Au sortir du 18ème sommet de la Francophonie, la Rwandaise Louise Mushikiwabo a été reconduite, sans suspense, puisqu'elle était la seule candidate, comme secrétaire générale de l'O.i.f. Elle a été saluée pour le travail de transformation de l'organisation qu'elle a réalisé: *«Une action plus resserrée, plus proche du terrain et donc plus pertinente; une légitimité accrue sur la scène internationale; des processus de gestion et de gouvernance plus efficaces».* Pour son nouveau mandat de quatre ans, elle a évoqué trois grands objectifs sur lesquels la Francophonie devrait se focaliser: l'action pour les jeunes et les femmes autour de projets à fort impact, l'influence sur la scène internationale et l'attractivité, notamment en termes économiques et culturels.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement posant à la fin du Sommet.

Le Président tunisien, Kais Saïed, qui a présidé le sommet, a quant à lui succédé à la tête de l'O.i.f, comme Président en exercice, au Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, dont le pays avait abrité le précédent sommet en 2018, à Erevan. La passation de pouvoir entre les deux dirigeants a eu lieu dès la cérémonie d'ouverture.

La rencontre de Djerba a connu aussi son côté pesanteur diplomatique. Une dizaine de Chefs d'Etat africains y étaient présents, dont Macky Sall (Sénégal), Paul Kagame (Rwanda), Ali Bongo-Ondimba (Gabon), Alassane Dramane Ouattara (Côte d'Ivoire), Mohamed Bazoum (Niger), Faustin-Archange Touadera (Centrafrique), Andry Rajoelina (Madagascar), Faure Gnassingbé (Togo), etc.

On a relevé de grands absents comme le Président de la RD Congo, Antoine Félix Tshisekedi, représenté par son Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, qui a refusé de prendre la photo de famille, pour protester contre la présence du Président rwandais, Paul Kagame, Denis Sassou-Nguesso du Congo-Brazzaville, représenté par une délégation conduite par le ministre des affaires étrangères,Jean-Claude Gakosso et le Roi Mohamed VI du Maroc qui a été représenté par une simple directrice au Ministère des affaires étrangères. La guerre dans la Province du Nord-Kivu, en RD Congo a constitué un des points chauds de ce sommet. La guerre en Ukraine et ses conséquences au plan alimentaire a aussi préoccupé les Chefs d'Etat francophone. Les Chefs d'Etatg entendent renforcer la francophonie pour intensifier son rôle de médiateur dans la résolution des conflits en Afrique, continent dont sont issus le plus grand nombre de ses membres.

L'hôte du sommet, le Président tunisien Kaïs Saïed, très critiqué dans son pays où il fait face à une situation politique difficile, a promis de *«transformer nos engagements en actions solidaires et réalisations concrètes qui seront à la hauteur de nos peuples, en particulier nos femmes et nos jeunes».*

Jean-Clotaire DIATOU

P.c.t (Parti congolais du travail)

La sénatrice Joséphine Moutou-Bayonne inhumée au mausolée Marien Ngouabi

Décédée le lundi 24 octobre 2022, à Paris, en France, à l'âge de 93 ans, des suites de maladie, la sénatrice du P.c.t (Parti congolais du travail) élue et réélue dans le Département des Plateaux depuis 2002, Mme Joséphine Moutou-Bayonne, née Gayan Nka, a été portée en terre, vendredi 17 novembre, au Mausolée Marien Ngouabi, au centre-ville de Brazzaville, après l'hommage solennel de la République, sous le patronage du Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, et l'hommage fait par son parti. Icone de la lutte politique féminine au Congo, Joséphine Moutou-Bayonne a été parmi les femmes qui ont porté sur les fonts baptismaux, l'U.r.f.c (Union révolutionnaire des femmes du Congo), l'organisation féminine qui a contribué à l'émancipation de la femme congolaise et à son émergence en politique.

Le P.c.t a dû attendre la disponibilité de l'agenda du Président de la République, pour enfin programmer l'inhumation de la plus grande figure féminine politique nationale qui nous a quittés. Tout a commencé au siège du P.c.t, au quartier Mpila, au centre-ville de Brazzaville, pour l'hommage du parti, sous le patronage du secrétaire général, Pierre Moussa, en présence de Pierre Ngolo, président du sénat, des membres du Bureau politique, du secrétariat permanent, du Comité central, de la Fédération de Brazzaville, des délégués des partis de la majorité présidentielle et d'une foule immense de militants.

Le Président de la République rendant hommage à la sénatrice disparue.

La sénatrice Joséphine Moutou-Bayonne.

On peut relever la mobilisation des femmes, sous la houlette de l'O.f.c (Organisation des femmes du Congo), que dirige Mme Inès Népher Bertille Ingani, ministre de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle. Les femmes du P.c.t ont en effet organisé des marches, le dimanche 20 novembre sur un kilomètre et le jour des obsèques, en mémoire de la grande combattante que fut Mme Moutou-Bayonne.

Dans l'oraison funèbre, Mme Esther Aïssou Gayama, représentante des femmes au Bureau politique, a déclaré que *«Joséphine Moutou Bayonne était une icône politique, une vraie manouvrière dans tous les combats. Constante»,* a-t-elle souligné. Selon Pierre Moussa, *«une histoire se ferme définitivement de la camarade Joséphine Moutou-Bayonne».*

L'hommage de la République à la sénatrice disparue s'est tenu au Palais des congrès, sous le haut patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en présence des présidents des institutions constitutionnelles, du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, des membres du gouvernement, des parlementaires, des officiers du commandement de la Force publique, etc. L'oraison funèbre en sa mémoire a été lue par le sénateur (U.pa.d.s) Joseph Yédikissa Dhadié, deuxième secrétaire du bureau du sénat. Il faut dire que le Chef de l'Etat était présent à l'arrivée de la dépouille à l'Aéroport international Maya-Maya et à la veillée au domicile familial. La messe de requiem a eu lieu en la Basilique Sainte-Anne, avant l'inhumation au Mausolée Marien Ngouabi.

Le Président Sassou-Nguesso a accompagné jusqu'à sa dernière demeure, celle qui l'a soutenu tout au long de son combat politique. En effet, Joséphine Moutou-Bayonne était une de ses fidèles. A l'annonce de sa disparition, le Chef de l'Etat avait fait un témoignage à ses proches, reconnaissant que l'illustre disparue a été de beaucoup pour lui, dans les conseils et dans la lutte politique.

Membre fondatrice de l'U.r.f.c, en mars 1965, à l'époque du M.n.r (Mouvement national de la révolution), sous le régime du Président Alphonse Massamba-Débat, Joséphine Moutou-Bayonne dirigea cette organisation politique féminine de 1974 à 1979. Elle avait succédé à Mme Joséphine Bouanga, qui avait remplacé Mme Céline Yandza, lors du deuxième congrès extraordinaire, tenu le 15 novembre 1969 à Brazzaville. L'U.r.f.c a été remplacée en août 2013, par l'O.f.c.

Enfin, il faut indiquer que le P.c.t était doublement éprouvé, avec la disparition, le 6 octobre, au C.h.u de Brazzaville, de l'ancien sénateur René Kanga, membre du Comité central du P.c.t, qui a été inhumé le même jour, c'est-à-dire le 18 novembre. *«Un choc dur pour le parti»*, a reconnu Pierre Moussa.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Editorial

Banalisation des crimes humains au Congo?

Ces derniers temps, des crimes abominables sont commis au Congo et c'est leur rythme qui devient effrayant. Il est vrai que la criminalité caractérise la société humaine. Mais, l'Etat est toujours là pour garantir la sécurité à tous les citoyens, rechercher et punir les coupables de délits et crimes et faire respecter le caractère sacré de la vie humaine. Après l'infanticide horrible commis à Bétou, par un père de profession religieuse, qui a égorgé son fils en guise de sacrifice religieux, la semaine dernière, l'arrondissement 3 Poto-Poto, à Brazzaville, était en émoi, à la suite d'un crime monstrueux commis par un jeune congolais d'origine malienne qui a tué son ami de nationalité de la RD Congo, en lui enfonçant une paire de ciseaux à travers la gorge. Pendant ce temps, le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville procédait à la reconstitution des faits d'un crime d'assassinat commis par deux jeunes sur leur patron.

Jeudi 17 novembre dernier, lors de la séance de questions orales au gouvernement à l'assemblée nationale, les députés ont soulevé la préoccupation sur la multiplication des crimes d'assassinat dans le pays. En réponse à la question posée par le député Blaise Ambéto sur le crime commis à Bétou, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, ont apporté l'éclairage nécessaire sur les mesures prises par le gouvernement pour établir les circonstances du crime commis à Bétou et pour assister les familles endeuillées et les blessés.

«Le gouvernement commence d'abord par exprimer ses profonds regrets face au crime odieux et violent perpétré sur un enfant par son géniteur ainsi que face aux violences qui ont suivi cet acte crapuleux. Le gouvernement rend hommage aux victimes de ce déferlement de brutalité», a dit par exemple le Premier ministre avant de répondre à la question du député Ambéto.

Cette expression des pouvoirs publics est souvent rare, quand surviennent ces abominations. Comme on l'a vu le mardi 15 novembre, à Poto-Poto. Du côté des pouvoirs publics, c'était le silence, alors que tout un arrondissement a connu quelques heures d'émoi, à la suite de l'assassinat horrible d'un jeune par un autre jeune. Le présumé assassin serait un Congolais d'origine malienne. Né et grandi à Poto-Poto, il appartiendrait à un gang de bébés noirs. Certains parlent de lui comme d'un malade mental mais pour d'autres, il s'agirait d'un jeune drogué.

Dans la nuit du 15 au 16 novembre, c'est un autre crime d'assassinat qui a été commis à Mikalou 2. Le 16 novembre au matin, dans la Rue Edzounga, le corps d'un jeune a été découvert dans sa maison, portant des entailles provoquées par l'usage d'armes blanches. Et que dire des images partagées sur les réseaux sociaux, sur le massacre à l'arme blanche, d'un jeune considéré comme un chef de gang de bébés noirs. Sa tête a été hachée à l'arme blanche alors que son corps gisait à même le sol. Les enquêtes ouvertes se referment souvent sans conclusion déterminante.

Ces crimes d'assassinat dévoilent les limites de l'action de l'Etat à travers la décentralisation. Les pouvoirs publics locaux sont souvent démunis, pour faire face aux grands phénomènes de criminalité. Les commissariats de police et les postes de gendarmerie dans les arrondissements et les quartiers sont souvent dépourvus de moyens conséquents pour assurer leur mission de sécurité publique et d'enquête en cas d'acte criminel. L'identification des citoyens, l'archivage des empreintes digitales, les caméras de surveillance, l'adressage des rues, le suivi des citoyens connus comme des délinquants et même des criminels potentiels ou récidivistes, etc, sont autant d'instruments dont doivent disposer les pouvoirs publics pour lutter contre la criminalité. Malheureusement, on est loin d'atteindre ces étapes. Enfin, l'éducation, qui ne doit pas se limiter à l'école, mais qui doit être l'un des fondementrs de l'action sociale en direction de la jeunesse.

L'HORIZON AFRICAIN

Université Marien Ngouabi

La bourse à l'origine d'une grève des étudiants

Le rectorat de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, était, lundi 21 novembre 2022, le théâtre de violents affrontements, entre la police et les étudiants. Ces derniers manifestaient pour exiger le paiement de leur bourse, ainsi que l'amélioration des conditions d'études devenues dégradantes. Le mouvement de protestation s'est poursuivi mardi 22 novembre, après que des centaines d'étudiants se soient rassemblés, après l'interruption des cours à l'amphithéâtre, pour scandant des slogans contre les autorités nationales et exiger la bourse. La police a fait usage des gaz lacrymogène pour les disperser. Les activités à l'E.n.s (Ecole normale supérieure), l'E.n.s.p (Ecole normale supérieure de polytechnique), et les structures universitaires proches du rectorat étaient interrompues.

Les étudiants de l'Université Marien Ngouabi en pleine manifestation.

La grève des étudiants fait suite à une déclaration qu'aurait faite le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, jeudi 17 novembre dernier, lors d'une séance de questions orales au gouvernement à l'assemblée nationale. Interpellé par le député Juste Bernadin Gavet sur les dispositions prises pour régulariser progressivement la situation des bourses des étudiants, le Premier ministre soulignait qu'avec *«le retard des paiements des années de bourses, les efforts actuels profitent plus aux étudiants qui ont déjà terminé leurs cursus, alors qu'ils devraient contribuer à soutenir ceux qui sont encore actifs».* S'exprimant sur la régularité de la bourse, il a fait savoir que *«le gouvernement va procéder à l'enrôlement des étudiants, pour la campagne de bourse 2022-2023, de telle manière que la bourse de cette année académique soit attribuée et payer directement en pleine année universitaire»,* tout en poursuivant que *«les arriérés de bourses feront l'objet d'un traitement spécial par le ministère de l'enseignement supérieur et ceux du ministère de l'économie et des finances»,*

(Suite en page 4)

District de Bétou (Département de la Likouala)

Le C.a.d dénonce une répression sanglante et mortelle des manifestants

Le recours à des armes létales contre des manifestations qui ont eu lieu à Bétou, au Nord du pays, le 2 novembre 2022, a fait au moins deux morts et une douzaine de blessées dont cinq dans un état critique. Le C.a.d (Centre d'actions pour le développement) condamne l'usage délibéré et disproportionné de la force létale et appelle à l'ouverture d'une enquête judiciaire et administrative efficace, pour faire la lumière sur ces évènements tragiques et établir les responsabilités sur toute la chaine de commandement.

Une rue à Bétou. (Ph C.a.d).

En effet, le 2 novembre 2022, à Betou, M. Galako Branham, réfugié, exécute Galako Joseph B. son fils biologique, en l'égorgeant. Après son acte, il trouve refuge dans les locaux du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.c.r). Il est, par la suite, remis entre les mains de la police.

La nouvelle du décès de Galako Joseph B, élève au collège en 4ème, se propage très vite dans la ville. Des élèves (tout niveau scolaire confondu), pris de colère, décident de tirer vengeance sur M. Galako Branham. Ils saccagent son domicile. Ces évènements mettent la ville sous-tension, en faisant monter peu-à-peu la contestation au sein de la population qui ne tarde pas à se diriger vers le commissariat de police, pour espérer récupérer le criminel.

Face à cette foule hostile, la police, en déficit de personnel, fait intervenir les autres corps de la force publique, avec lesquels elle partage le même bloc. La population recourt à des jets de pierres. Exsangue de moyens anti-émeutes, la force publique fait usage des armes létales, pour disperser les manifestants.

En mission de documentation à Bétou, notre organisation a pu recueillir une vingtaine de témoignages. Ces témoignages des victimes et des témoins oculaires ainsi que les images et vidéos examinées qui circulent sur Internet montrent que la police a utilisé des balles réelles, tirant sur la foule. Le sous-préfet de Bétou, M. Gaston Lebela, ancien militaire à la retraite, présent sur les lieux, a été abondamment cité comme étant le premier à tirer sur la foule.

Selon nos recherches sur le terrain, 2 manifestants ont été tués, 12 ont été blessés, dont 5 grièvement. 4 blessés ont été évacués d'urgence à Oyo et 1 a été évacué à Brazzaville, pour des soins intensifs. L'usage systématique de la violence au moyen des armes à feu envers les civils par la force publique se révèle, encore une fois, et le mutisme des autorités face à cette répression mortelle est insoutenable.

Des informations recueillies indiquent, également, que les évacuations des blessés graves n'ont été rendues possibles que grâce à l'intervention d'une société forestière de la place, qui aurait donné plus de 300 litres de carburant, pour faire fonctionner l'ambulance. Ce qui a éventuellement limité le nombre de décès. *«Ce drame aurait pu être évité, si les forces de police et de gendarmerie avaient disposé des armes anti-émeutes. Bien que le maintien de l'ordre public pendant les manifestations soit une tâche ardue, le recours à des armes létales contre les populations civiles doit être prohibé. L'enquête administrative que nous réclamons devrait aussi concerner le manque d'équipement anti-émeutes, sachant qu'il s'agit des outils élémentaires pour le maintien de l'ordre public»,* indique Trésor Nzila de retour de la mission.

Le C.a.d (Centre d'actions pour le développement) est aussi préoccupé de constater qu'à ce jour, l'unique enquête lancée par les autorités porte exclusivement sur M. Galako Branham, pour homicide sur son fils, ainsi que les membres de sa famille. La mort par balles de même que les blessures sur des manifestants ne sont concernées par aucune enquête. Regrettablement, une culture d'impunité domine en République du Congo, en raison de trop de privilèges accordés aux membres des forces de sécurité, même dans des cas de bavures graves. *«Ce choix des autorités à ne pas enquêter ne fera que légitimer cette répression sanglante et mortelle; ce qui encouragera encore la commission d'autres abus à l'avenir. Pour prévenir la répétition de telles situations, nous demandons à ce que justice soit faite et cela passe par l'ouverture d'une enquête judiciaire impartiale et de qualité. Les familles concernées attendent une réponse légale et durable»,* signale Monica Ngalula, responsable de programme du C.a.d.

Ces événements dramatiques soulignent le manque quantitatif et qualitatif des moyens humains et matériel au sein de la force publique. Pour une force publique professionnelle et respectueuse des droits humains, le C.a.d appelle les autorités congolaises à:

- prendre davantage de mesures légales pour mettre fin au recours quasi régulier à des armes à feu par des agents de la force publique contre des manifestants;
- investir davantage dans la formation des agents des forces de l'ordre, en l'occurrence sur le maintien de l'ordre public pendant les manifestations, ainsi que dans l'amélioration des conditions de travail desdits agents de l'ordre;
- ouvrir une enquête administrative sur le sous-équipement au sein des unités de la force publique chargées du maintien de l'ordre public.

Le District de Bétou est situé dans le Département de la Likouala, dans la partie nord du pays. Ce district fait environ 53.186 habitants, soit 46 villages dont 24 villages actuellement inondés par la montée des eaux, en raison des pluies diluviennes enregistrées entre octobre et novembre 2022. La communauté urbaine à elle seule compte 32.185 habitants répartis dans 8 quartiers. On y trouve une forte communauté des réfugiés RD Congo et de la République Centrafricaine.

(***Tiré du site Internet du CAD)***

PROPOS D'éTAPE

Impact prométhéen

Lorsque Prométhée vole le feu aux Dieux, il a pour objectif de sortir les éphémères de leur situation de l'homme nu, sans chaussures, sans couvertures et sans armes. C'est la métaphore d'une société qui aspire à la lumière, mais dont l'état des techniques ne permet pas une telle mutation. Et, Platon rapporte que *«Prométhée déroba la compétence technique d'Héphaistos et d'Athéné en même temps que le feu -car sans le feu, il était impossible que cette compétence s'acquière ou soit utile à qui que ce soit- et ainsi il en fit don à l'homme»*. Par son action, Prométhée a créé les humains. Dans ce sens, on voit bien la finalité de l'acte qui a consisté à voler le feu aux Dieux. Le mythe de Prométhée soulève le problème de l'évaluation des conséquences des actes humains. Dans la mise en œuvre des politiques économiques et sociales par exemple, ce ne sont pas tant les actions qui comptent, mais leur impact sur la société. L'impact, à la différence de l'effet, crée une nouvelle situation, un nouvel état irréversible, un changement de long terme.

On observe ici et là l'organisation des colloques, séminaires et autres rencontres pour le renforcement des capacités. On voit se mettre en place des task-forces, des programmes économiques et sociaux, des initiatives de lutte contre tel ou tel fléau, des mécanismes de résilience, etc. Mais, quelles sont les inflexions, les évolutions ou les ruptures irréversibles de ces actions pour le citoyen lambda?

On voit ici et là des projets financés par «la bonne conscience internationale». Mais, quel est l'impact réel de ces projets? Parce que force est de constater que les incidences de tous ces projets, résolutions et autres directives ne sont pas toujours à la hauteur de ce qu'attendent les éphémères. Le plus souvent, on confond le résultat à l'impact.

L'impact, selon le Larousse, c'est «l'influence décisive de quelque chose ou de quelqu'un sur le déroulement de l'histoire des événements». Sa particularité, c'est l'irréversibilité.

L'acte prométhéen de voler le feu aux Dieux a pour impact, pour effet irréversible, la civilisation, malgré la punition des Dieux consistant à voir son foie journalièrement dévoré par l'aigle. Cette allégorie du foie dévoré nous apprend qu'en politique, en économie ou en action sociale, lorsqu'une décision a un impact salutaire pour les éphémères, lorsqu'elle crée des changements durables sur leur vie, alors elle doit être prise, quoi qu'il en coûte. C'est cela, faire de la politique.

Prométhée

(Suite de la page 3)

avait-t-il déclaré. Mal interprétés, ces propos du chef du gouvernement ont provoqué la colère des étudiants qui y ont vu une manœuvre pour ne pas payer les arriérés de bourse.

Réagissant à la grève des étudiants, la ministre de l'enseignement supérieur, Mme Edith Delphine Adouki a souligné que le gouvernement n'entend pas supprimer le paiement de la bourse comme prétendent certains. *«Il est nullement question de supprimer le paiement des arriérés de bourse. Nous sommes en train de faire en sorte que les services du Ministère de finances puissent payer la bourse de l'année 2018»*, a-t-elle rassuré. Elle a ensuite exprimé sa disposition à dialoguer avec les étudiants sur d'autres questions. *«Ils semblerait qu'il y ait, en dehors de la question de la bourse, d'autres questions qui les préoccupent. Avec les présidents des universités, je suis disposé à les recevoir»*, a-t-elle indiqué.

Signalons que l'Université Marien Ngouabi est également confrontée à la grève des enseignants vacataires. Ces derniers ont récemment émis un mémorandum auprès de la ministre de l'enseignement supérieur, pour exiger le paiement de leurs arriérés de salaire, sans quoi ils menacent de débrayer. De même, le Collège intersyndical menace d'entrer en grève, si la signature du deuxième protocole d'accord, *«gage de paix sociale à l'Université Marien Ngouabi»* n'est pas obtenue.

Roland KOULOUNGOU

M.r (Mouvement républicain)

Destin Gavet plaide pour la libération des dirigeants politiques emprisonnés

Président du M.r (Mouvement républicain), parti situé à l'opposition, Destin Gavet a lancé, samedi 19 novembre 2022, au cours d'une conférence de presse organisée au siège de son parti, au quartier Diata, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, «la campagne citoyenne en faveur de la libération des prisonniers politiques», en l'occurrence Jean-Marie Michel Mokoko, André Okombi-Salissa et bien d'autres. La conférence de presse s'est déroulée en présence de Beath Mbani, représentant de la F.o.c (Fédération de l'opposition congolaise), Jean-Pierre Anangoye, président P.a.pe (Parti du peuple) et des dirigeants de quelques organisations de la société civile.

L'opposant Destin Gavet a tout d'abord brossé un tableau sombre de la situation économique nationale. «Le Congo, notre beau et magnifique pays, se retrouve, après 62 ans d'indépendance, dans une situation catastrophique et désastreuse. Tous les secteurs vitaux sont au rouge», a-t-il fait savoir. *«Le P.c.t a failli dans sa gestion du pouvoir d'Etat depuis plusieurs décennies. La situation ne s'améliore guère. Le Congo est, aujourd'hui, frappé d'une crise multidimensionnelle. Face à cela, nous demandons aux cadres et dirigeants du P.c.t de faire preuve d'humilité et d'acceptation de la situation dans laquelle le pays se trouve. Ces derniers disposent des leviers pour amorcer un processus d'ouverture, afin de sauver ce pays, car tous les voyants sont au rouge. Sauvons le Congo. La Nation subsistera, mais le P.c.t passera, des comptes vous seront demandés. Voilà pourquoi, le M.r, par ma voix en*

(Suite en page 6)

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

Un ballet diplomatique qui élargit l'horizon de la culture et du tourisme congolais

Les journées du jeudi et du vendredi dernier étaient chargées, pour la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs. En effet, Lydie Pongault a reçu tour à tour, jeudi 17 novembre 2022, Maria Fakhrutdinova, directrice de la Maison russe, l'équivalent de l'Institut français du Congo et la délégation du C.c.c (Congo conservation company), conduite par Kristina Plattner. Même exercice le vendredi 18 novembre où elle a échangé avec la représentante de l'Unesco, Mme Fatoumata Marega, et l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, Johnny Sexwale. Tout ceci pour ouvrir encore large l'horizon de la culture et du tourisme congolais.

La Russie promet des bourses culturelles au Congo

Au sortir de son audience avec la ministre Lydie Pongault, la directrice de la Maison russe de Brazzaville, Maria Fakhrutdinova, a indiqué que son pays met des bourses culturelles à la disposition du Congo. *«Il y a deux questions importantes qui ont meublé notre échange avec le ministre. La première, c'est l'octroi des bourses culturelles, qui rentre en vigueur cette année, en dehors des bourses d'étudiants. Pour solliciter cette bourse, il faut avoir 23 ans, afin d'être formé dans le domaine de metteur en scène, dans la peinture. Les jeunes seront choisis avec l'aide de l'expertise du ministre. La deuxième question concerne la semaine croisée entre la Russie et le Congo»,* a-t-elle déclaré.

Le ministre et son cabinet après le suivi du documentaire sur le parc Nouabalé Ndoki.

La directrice de la maison Russe à sa sortie d'audience.

Lydie Pongault attentive aux explications du docteur Kristina Plattner.

Pour la promotion de l'éco-tourisme

Pour Kristina Plattner, qui a conduit la délégation de la *«Congo conservation company»,* l'écotourisme et la télé-éducation des communautés autour des parcs sont des activités que son organisation est en train de développer. *«Nous nous sommes rencontré pour la première fois avec le ministre et son cabinet, pour leur exposer le travail que notre entreprises, C.c.c (Congo conservation company), effectue depuis dix ans. Notre société est spécialisée par l'hospitalité haut de gamme par des opérations de promouvoir la conservation des forêts et d'effectuer des télé-éducations aux communautés autour des parcs. Nous avons trois camps dans le Parc d'Odzala Kokoua et nous envisageons d'ouvrir deux autres camps dans le Parc Nouabalé Ndoki. Notre siège est à Brazzaville et 60 personnes y travaillent»,* a-t-elle expliqué.

La ministre recevant l'ambassadeur de l Afrique du sud.

Développer des industries culturelle et touristique autour de la rumba

C'est l'un des axes de travail que l'Unesco entend promouvoir avec le Congo. *«C'était une visite de courtoisie, depuis la nomination du ministre à la tête de ce département extrêmement important pour l'Unesco, la féliciter et faire le point des dossiers et surtout sur l'appui potentiel de l'agence des Nations unies que je représente au Congo. Nous avons parlé des activités et des programmes effectifs et des programmes potentiels. Nous avons parlé de la rumba qui a été classé au patrimoine immatériel de l'Unesco et de la promotion de ce bien culturel commun. Comment développer une stratégie de communication pour que les jeunes congolais puissent s'en imprégner et autour de ce bien commun, nous développons des industries culturelles et touristiques. Nous avons aussi abordé le classement du domaine royal de Mbé pour lequel le dossier est à l'étude, pour un classement potentiel et ensuite sur la baie de Loango. Nous n'avons pas oublié les activités de promotion, en l'occurrence des expositions d'artistes peintres et sculpteurs congolais connus en lien avec le secteur de l'éducation et les différents secteurs. Nous aimons à dire qu'une éducation sans culture est une instruction. Pour que ça soit une éducation, il faut que l'articulation soit faite. C'est un domaine extrêmement important»*, a expliqué la représentante de l'Unesco, Mme Fatoumata Marega.

Etablir un pont entre les artistes congolais et sud-africains

Johnny Sexwale, l'ambassadeur sud-africain au Congo est un talentueux diplomate. Il sait qu'on peut tout faire en diplomatie mais sans la culture et l'art, on n'ira pas loin. Alors, le Congo et l'Afrique du Sud sont deux pays appelés à renforcer leurs échanges culturels et artistiques, pense le diplomate sud-africain. *«Nous nous sommes rencontrés avec Madame la ministre pour discuter de la coopération entre nos deux pays, dans le domaine de la culture et de l'art. Et lui parler de notre pays qui est très connu dans le domaine touristique et il est indispensable que les Congolais puissent découvrir tous ce qui se passe dans ce pays. Nous avons aussi parler de l'art. Vous savez bien que l'Afrique du Sud est un pays qui a des artistes de grand talent. Donc, il faut établir un pont entre les artistes congolais et sud-africains. Encourageons les Congolais d'aller découvrir l'Afrique du Sud et simultanément, nous demandons aux Sud-africains de visiter ce beau pays, le Congo. Tous les deux pays possèdent des endroits touristiques impressionnant qu'il faut visiter»,* a confié Johnny Sexwale, au sortir de son audience avec la ministre Lydie Pongault.

Propos recueillis par
Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Université Marien Ngouabi

Le Collège intersyndical menace de débrayer, si la ministre de tutelle n'accepte pas le dialogue

L'Université Marien Ngouabi est un volcan qui, à tout moment, peut entrer en ébullition. Et pour cause, la première université publique congolaise est devenue un nid à problèmes socio-administratifs et financiers. Quand ce ne sont pas les étudiants, ce sont les enseignants. Ces derniers sont à l'affiche, après une déclaration publiée le vendredi 18 novembre 2022, dans laquelle le Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi demande un dialogue avec la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Mme Delphine Edith Adouki Emmanuel, au sujet de *«la signature, dans les plus brefs délais, du deuxième protocole d'accord, gage de paix sociale à l'Université Marien Ngouabi, conformément au relevé de conclusions signé avec le gouvernement, le 21 septembre 2021, sous l'autorité du Premier ministre».* En cas de refus, les syndicalistes sont prêts à débrayer. Ci-après l'intégralité de leur déclaration du 18 novembre 2022, signée par Léon Makita Ndoumba (Sypenes), Camille Monékéné Makoumbou (Synalu) et Jean-Didier Mbélé (Syndesup).

«Le Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi s'est réuni le 18 novembre 2022, au siège du Synesup, dans le Complexe universitaire Bayardelle, pour examiner les points suivants: faire le point sur les suites données par la tutelle à la déclaration du 28 octobre 2022; et donner suite à la proposition de statut particulier des établissements d'enseignement supérieur.

Le Collège intersyndical félicite l'ensemble des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi, pour sa sérénité suite à la convocation, par les services de police spéciaux, des trois secrétaires généraux des centrales syndicales, au seul motif d'avoir signé la déclaration du 28 octobre 2022.

Le Collège intersyndical félicite sa coordination, pour sa disponibilité et son abnégation dans la recherche des solutions aux problèmes qui se posent à l'Université Marien Ngouabi et s'interroge sur le refus de Madame la ministre de tutelle de la recevoir, pour échanger sur le contenu de sa déclaration du 28 octobre 2022, alors que la coordination est conviée par le même ministère pour débattre d'autres sujets.

Le Collège intersyndical interpelle donc Monsieur le Premier ministre chef du gouvernement à prendre ses responsabilités et sollicite par la même occasion à être reçu pour débattre des problèmes liés à la rentrée universitaires 2022-2023.

Le Collège intersyndical se réserve, à ce titre, le droit de prendre ses responsabilités face au refus de Madame la ministre de tutelle de recevoir les syndicalistes pour le dialogue.

Par ailleurs, le Collège intersyndical ne trouve pas l'opportunité de rédiger un nouveau statut particulier des universitaires, alors que le statut particulier de l'Université Marien Ngouabi, signé depuis le 6 juin 2012 et celui de l'Université Denis Sassou-Nguesso, signé depuis deux ans, par le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, ne sont pas encore appliqués en intégralité.

En conséquence, le Collège intersyndical décide de rejeter, de manière ferme, le projet de statut façonné par le ministre de tutelle et ses retraités loin d'être des acteurs techniques de l'université.

En conclusion, le Collège intersyndical interpelle les autorités gouvernementales sur la sécurité et la liberté des syndicalistes de l'Université Marien Ngouabi dans le cadre de l'exercice de leurs missions et rendrait responsable Madame le ministre de tutelle des éventuelles perturbations qui subviendraient dans le fonctionnement de l'Université Marien Ngouabi».

L'horizon Africain souhaite une bonne fête de la République à ses lecteurs. Prochaine parution, jeudi 8 décembre 2022. Mais, l'info en permance sur le site internet: lhorizonafricain.com

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Pour Ludovic Signarbieux, les projets financés par le P.m.e au Congo avancent bien

En mission de travail à Brazzaville, Ludovic Signarbieux, représentant du P.m.e (Partenariat mondial pour l'éducation) s'est entretenu, le 15 novembre 2022, avec Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Les deux parties ont passé en revue l'état des projets financés dans le cadre de la coopération entre le Congo et le P.m.e (Partenariat mondial pour l'éducation), le plus grand fonds au monde dédié exclusivement à transformer l'éducation dans les pays en développement.

Au sortir de l'entretien avec le ministre Jean-Luc Mouthou, Ludovic Signarbieux, le représentant du Programme mondial pour l'éducation, a relevé que l'ensemble des projets mis en œuvre actuellement par son institution au Congo, dans le domaine de l'éducation, avancent progressivement.

L'un des projets à fort impact social notamment le projet d'appui à la résilience du secteur éducatif contre la pandémie de covid-19 touche déjà à sa fin. Matérialisé par une plateforme d'enseignement à distance, ce projet a permis de garantir la scolarisation des élèves tout au long des périodes de restriction liées à la pandémie.

Actuellement, les deux parties sont en conclave avec les directions techniques du ministère, pour amorcer le démarrage du projet d'appui à la stratégie sectorielle de l'éducation. Hormis l'extension du cycle préscolaire dans les zones rurales, ce projet consiste également à appuyer la formation des enseignants et le mécanisme de collecte et de production de données du Ministère en charge de l'enseignement général.

Par ailleurs, Ludovic Signarbieux s'est réjoui du leadership du gouvernement dans le secteur éducatif, notamment à travers l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche scientifique. Les conclusions de ces réflexions constitueront autant de pistes d'opportunités et d'approfondissement de la collaboration entre le Congo et le partenariat mondial pour l'éducation, a-t-il conclu.

Photo de famiille de Ludovic Signarbieux avec le ministre Jean-Luc Mouthou et les acteurs de l'enseignement général.

Toujours dans le cadre de son séjour au Congo, Ludovic Signarbieux a procédé, jeudi 17 novembre, à la remise de matériels à la télévision éducative E.a.d.t.v, située dans les locaux du Lycée de la Révolution, à Ouenzé, dans le 5ème arrondissement de Brazzaville. La cérémonie de remise de ce matériel était réhaussée de la présence du ministre Jean-Luc Mouthou, des représentantes de l'Unesco, Mme Fatoumata Barry Marega, et de l'Unicef, le Dr Chantal Umutoni.

D'une valeur d'environ 77 millions de francs Cfa, ces équipements sont composés entre autres d'ordinateurs, de cameras haute définition pour l'enregistrement des cours, d'appareils audio-visuels modernes de télévision et studio. Ils vont permettre de renforcer les capacités de digitalisation de la chaîne de télévision E.a.d.t.v et d'assurer le fonctionnement de la chaîne scolaire, à travers la T.n.t (Télévision numérique terrestre). «Ces équipements sont issus de la coopération fructueuse entre le Congo, le P.m.e, l'Unesco et l'Unicef. Ils permettront à notre télévision nationale scolaire d'assurer plus efficacement sa mission et de permettre ainsi à tous les élèves d'avoir accès aux contenus éducatifs à travers le territoire national», s'est réjoui la représentante de l'Unesco, en exhortant les bénéficiaires à en faire bon usage. Rappelons que la chaîne Eadtv a été lancée en octobre 2020 par la directrice générale de l'Unesco, Mme Audrey Azoulay, lors d'une visite au Congo.

Urbain NZABANI

Destin Gavet plaide pour la libération ...

(Suite de la page 4)

appelle à votre sagesse, la sagesse bantoue. Nous avons la ferme conviction que le point de départ pour amorcer ce processus est la libération des prisonniers politiques. D'où l'initiative de cette campagne qui permettra la décrispation du climat politique, en plus des raisons humanitaires», a-t-il déclaré.

Destin Gavet.

«C'est pourquoi le M.r sollicite, auprès du Président de la République, garant des institutions, de faire preuve d'humanisme et de grand homme d'Etat, en accordant la grâce présidentielle à l'endroit des prisonniers politiques, en l'occurrence le général Jean-Marie Michel Mokoko, André Okombi-Salissa pour ne citer que ceux-là, pour l'intérêt supérieur de la Nation», a-t-il ajouté.

Les questions des journalistes ont tourné sur l'absence des dirigeants de l'U.d.h-Yuki à cette conférence de presse, le contenu que le M.r donne à cette campagne citoyenne et si la libération du général Jean-Marie Michel Mokoko va-t-elle amorcer la réconciliation.

Sur la question de l'absence de certains partis d'opposition, il a indiqué que *«tous les partis de l'opposition et les organisations de la société civile ont été conviés à cette rencontre. Si les dirigeants de ces partis ne sont pas là, nous tirerons les conséquences qui s'imposent»*.

Après avoir exprimé sa préoccupation que *«nous sommes dans un pays où les lois sont votées, mais ne sont pas appliquées»,* il a indiqué qu'une pétition sera mise en ligne pour les compatriotes de la diaspora et l'autre va circuler dans tout le pays, afin de recueillir les signatures des Congolais. Ces pétitions seront ensuite déposées au parlement, «pour que la représentation puisse à son tour agir». Destin Gavet est convaincu que *«la libération de tous les prisonniers politiques peut faire que le climat social soit apaisé et que la cohésion entre les Congolais puisse s'installer».*

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Journée mondiale de la prématurité

Créer la compréhension autour de la prématurité

A l'initiative de S.o.s Préma (Association française d'aide et de soutien aux familles d'enfants prématurés), la communauté internationale célèbre, depuis le 17 novembre 2009, la journée mondiale de la prématurité. Cette journée est l'occasion de parler des naissances prématurées et recueillir des fonds pour améliorer la prévention et le suivi de la prématurité, le suivi des grossesses et la prise en charge des familles.

On qualifie de prématurée, une naissance survenue avant la fin du huitième mois de grossesse. L'édition 2022 de la journée mondiale de la prématurité a été placée sous le thème: «L'étreinte d'un parent: une thérapie puissante; permettre le contact peau à peau dès la naissance».

Selon l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), environ 15 millions de bébés naissent prématurément chaque année. Cela représente un bébé sur 10. Les complications survenant chez les prématurés sont la principale cause de décès parmi les enfants de moins de 5 ans dans le monde.

Si 60% des naissances prématurées ont lieu en Afrique et en Asie du Sud, elles sont toutefois en augmentation dans le monde entier. Dans les pays à faible revenu, environ 12% des bébés naissent prématurément, contre 9% dans les pays à revenu élevé. Les États-Unis figurent à la sixième place parmi les dix pays présentant le plus grand nombre de naissances prématurées après l'Inde, la Chine, le Nigeria, le Pakistan et l'Indonésie. Les risques de complications à long terme et de décès sont plus grands chez les prématurés. Ils nécessitent des soins spécialisés, administrés par une équipe de professionnels de santé hautement qualifiée.

Le ministre de la santé et de la population, Gilbert Mokoki.

Le Congo n'étant pas en marge, le gouvernement a délivré un message lu par le ministre de la santé et de la population, Gilbert Mokoki. Le taux de prématurité y est de 16,3%. Selon le rapport 2021 de l'Observatoire national des décès maternels, néonatals, infantiles, le taux de mortalité néonatale est à 27 décès pour 1000 naissances vivantes et représente 61% de la mortalité infanto-juvénile. La prématurité est la principale cause de cette mortalité néonatale. *«Cet état de fait nous oblige à nous mobiliser, tous, sans exception, pour réduire la prématurité et dans le cas échéant, créer les meilleures conditions de survie aux bébés nés prématurément»,* a plaidé le ministre de la santé et de la population.

Selon lui, 68% de ces décès pourraient êtres évitées d'ici 2030, grâce à un ensemble de mesures simples telles que le bon suivi de la grossesse, par un personnel qualifié, dans une structure adéquate de santé; pour la femme enceinte, l'allaitement exclusif; le contact peau à peau; les soins essentiels aux nouveau-nés, etc.

Saluant les mères des enfants prématurés, le ministre Gilbert Mokoki a réitéré l'engagement du gouvernement à poursuivre les efforts pour l'accès universel à des services essentiels de santé de haute qualité et abordables pendant et après la naissance, pour la santé des femmes et des enfants.

Urbain NZABANI

Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale

Les acteurs de la société civile informés sur les notions d'intégration régionale

Le C.c.s.c (Conseil consultatif de la société civile et des O.n.gs), en collaboration avec le bureau de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), a organisé, mardi 15 novembre 2022, à Brazzaville, une journée d'information et de sensibilisation des acteurs de la société civile sur la C.e.e.a.c et les problématiques d'intégration régionale. L'ouverture de cette rencontre, qui a eu lieu dans la salle des conférences du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, s'est déroulée sous le patronage de Mme Ingrid Ghislaine Eboucka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en présence des secrétaires permanents des conseils consultatifs nationaux, du représentant de la C.e.e.a.c, l'ambassadeur Baudoin Hamuli et du secrétaire permanent du P.e.a.c (Pool énergique de l'Afrique centrale).

Photo de famille à l issue de la cerémonie d 'ouverture.

Dans son allocution, Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du C.c.s.c, a saisi l'opportunité de cette rencontre, pour saluer, *«la dynamique de partenariat qu'insuffle bien madame le ministre avec les organisations de la société civile, avec pour illustration, la pleine implication des différentes composantes dans l'élaboration et la validation du P.n.d 2022-2026 (Plan national de développement)».*

Une vue partielle des participants.

Il a rappelé que *«de tout temps et à travers le monde, le rôle dévolu aux organisations de la société civile demeure pour l'essentiel: la promotion des normes, des valeurs qui favorisent la coexistence pacifique et harmonieuse des peuples, des communautés; susciter et promouvoir la citoyenneté ainsi que les actions de plaidoyer pour une meilleure prise en compte des besoins vitaux des populations par les gouvernants; assurer le relais des pouvoirs publics dans la sensibilisation, l'éducation en vue de l'appropriation des politiques publiques au nombre desquelles nous pouvons citer le P.n.d 2022-2026 et, dans le même élan, les engagements souscrits par l'Etat au nom des populations, comme notre appartenance aux différents organismes tels que celui qui fait l'objet de cette activité, à savoir la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale».*

De son côté, Baudoin Hamuli, l'ambassadeur de la C.e.e.a.c, a reconnu que *«la construction d'un grand marché régional couvrant tout le centre de l'Afrique nécessite la participation active des populations. La société civile doit facilement comprendre cet enjeu». «La C.e.e.a.c est né de la volonté des chefs d'Etat en 1983. Plus tard, ils lui ont aussi donné le mandat de faciliter la résolution des conflits, convaincus qu'il ne peut y avoir de progrès là où les armes tonnent»,* a-t-il rappelé.

Pour sa part, la ministre Eboucka-Babackas a loué l'initiative de cette journée d'information et de sensibilisation. *«Pour une société civile forte, il faut qu'il y ait la formation, l'encadrement et l'accompagnement des populations, en vue de l'auto-prise en charge et la réalisation, à l'échelle communautaire, des projets et programmes de développement, en appui aux efforts des pouvoirs publics»,* a-t-elle souligné, avant de déclarer ouverte la journée de sensibilisation.

Près de deux cents participants ont suivi, au cours de cette journée, quatre thèmes en rapport avec l'organisation et le fonctionnement de la C.e.e.a.c, depuis sa création jusqu'à nos jours. Ces thèmes étaient présentés par l'ambassadeur Baudoin Hamuli. Au terme de la journée, les participants ont formulé des recommandations à l'endroit de la C.e.e.a.c entre autres: *«Exhorter les Chefs d'Etat de la communauté, pour leur contribution conséquent, afin de permettre un fonctionnement optimal des institutions sous-régionales, de mettre en place un forum de la société civile pour formaliser et accroître la dynamique du partenariat avec la C.e.e.a.c et autres organismes sous-régionaux, améliorer l'application rigoureuse des règles de mise en œuvre de la libre circulation des personnes et des biens».*

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation

Les autorités rassurent sur un retour à la normale des prix sur le marché

Depuis un certain temps, le Congo est confronté à une crise alimentaire entraînant une augmentation des prix des produits alimentaires dans les marchés. Une situation qui met à mal le panier de la ménagère déjà fragilisée par les effets de la crise économique et financière, de la pandémie de covid-19 et de la guerre en Ukraine. Dans ce contexte, un plan de résilience a été adopté, le 20 juin 2022, par le gouvernement pour atténuer les effets de cette crise alimentaire en partie provoquée par le conflit Russo-ukrainien. Quelques mois après sa mise en application, le directeur général du commerce intérieur, Martin Moubari, a tenu, mercredi 16 novembre 2022, à son cabinet à Brazzaville, un point de presse pour dresser le bilan à mi-parcours de «l'impact des mesures du plan de résilience sur les produits alimentaires de base».

Philippe Nsondé Mondzié et Martin Moubéri.

Les consommateurs se plaignent de plus en plus de la flambée des prix des denrées alimentaires dans les marchés. Une situation qui est devenue préoccupante pour bon nombre de Congolais qui s'interrogent sur la pertinence des mesures prises par le gouvernement pour faire face à la crise alimentaire.

Accompagné de son collègue Philippe Nsondé, directeur général de la concurrence, de la fraude et de la répression des fraudes commerciales, le directeur du commerce intérieur, Martin Moubari a souligné le fait que les prix de certains produits sur le marché sont en hausse et d'autres en baisse. Il a rappelé les efforts du gouvernement pour stabiliser les prix. *«Certains produits sont subventionnés par l'Etat comme le pain, le carburant. Il y a aussi la dépense fiscale qui est très importante à travers les exonérations sur l'importation des produits de base tels que la viande, la volaille, les poissons, l'huile, le sel et autres»,* a-t-il déclaré. Le directeur du commerce intérieur a, également, évoqué les mesures du plan de résilience sur les importations des produits alimentaires de base ainsi que les intrants agro-pastoraux et halieutiques. Il a souligné qu'une batterie de mesures et actions est prévue dans le but d'appuyer la production agricole locale.

Dans le cadre de son plan de résilience 2022-2023, le Ministère de l'économie et des finances, dans une circulaire en date du mois de septembre, a exonéré pour une durée d'un an, les taxes sur les produits alimentaire de première nécessité, afin de lutter contre la vie chère dans le pays. Des mesures salvatrices qui portent déjà leurs résultats, bien qu'étant minimes par rapport aux attentes des populations qui ne savent plus à quel saint se vouer face à l'augmentation des prix de certaines denrées alimentaires.

Dans le contexte économique international actuel, le gouvernement, à travers ce plan de résilience, entend geler les prix des produits de base, tout en augmentant l'offre locale à travers l'appui aux activités agricoles. *«Les mesures incitatives prévues dans le plan de résilience devraient permettre aux acteurs agricoles de booster leur production et donc l'offre nationale, afin d'acquérir les produits agricoles aux prix accessibles»,* a-t-il fait savoir, en évoquant la stratégie des autorités à réduire la dépendance du pays aux importations des produits alimentaires, afin d'avoir une maîtrise des prix sur le marché.

Martin Moubéri.

Signalons que la concrétisation de toutes ces mesures de lutte contre la vie chère reste très attendue par les Congolais, qui ne cessent de se plaindre de la hausse des prix dans les marchés. Ils attendent un véritable retour à la normale des prix, en dépit de la situation économico-financière difficile à laquelle le pays est confronté depuis quelques années.

Roland KOULOUNGOU

Journée mondiale de l'enfance

Le racisme et la discrimination à l'égard des enfants sont répandus à l'échelle du globe

Un nouveau rapport met en évidence les discriminations dont les enfants sont victimes en matière de santé, d'éducation et d'accès aux services publics. D'après une analyse portant sur 22 pays à revenus faibles et intermédiaires, les groupes les plus favorisés sont deux fois plus susceptibles d'avoir acquis les compétences fondamentales en lecture.

Le racisme et la discrimination à l'égard des enfants du fait de leur origine ethnique, de leur langue et de leur religion sont présents dans tous les pays du monde, déplore l'Unicef dans un nouveau rapport publié en amont de la Journée mondiale de l'enfance.

Intitulé, *«Des droits bafoués: Les effets de la discrimination sur les enfants»,* ce rapport montre l'ampleur des répercussions engendrées par le racisme et la discrimination sur l'éducation et la santé des enfants, ainsi qu'en matière d'enregistrement des naissances et d'accès à un système de justice équitable, et souligne par ailleurs les importantes disparités subies par les groupes minoritaires et ethniques.

Chaque enfant a le droit d'être inclus et protégé.

Parmi les nouvelles constatations de ce rapport, il ressort d'une analyse menée dans 22 pays à revenus faibles et intermédiaires que les enfants issus de groupes ethniques, linguistiques et religieux marginalisés accusent un important retard sur leurs pairs sur le plan des compétences en lecture. En moyenne, les élèves âgés de 7 à 14 ans appartenant au groupe le plus favorisé sont deux fois plus susceptibles d'avoir acquis les compétences fondamentales dans ce domaine par rapport au groupe le plus défavorisé.

Par ailleurs, une analyse de données portant sur les taux d'enregistrement des naissances -une démarche indispensable à l'exercice des droits fondamentaux- a révélé d'importantes disparités entre les enfants issus de différents groupes religieux et ethniques.

La discrimination et l'exclusion renforcent le cycle intergénérationnel de la précarité et de la pauvreté et entraînent des répercussions négatives sur la santé, la nutrition et l'apprentissage des enfants qui en sont victimes. Ces derniers courent, en outre, un risque accru d'incarcération et de grossesse précoce et enregistrent des taux d'emploi et des revenus inférieurs à l'âge adulte. Tandis que la pandémie de covid-19 a mis au jour de profondes injustices et discriminations partout dans le monde et que les effets des changements climatiques et des conflits continuent de creuser les inégalités dans de nombreux pays, ce rapport souligne la persistance de discriminations et d'exclusions qui continuent d'empêcher des millions d'enfants issus de groupes minoritaires et ethniques d'accéder à la vaccination, aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ou encore à un système de justice équitable.

«En cette Journée mondiale de l'enfance, comme tous les autres jours, chaque enfant a le droit d'être inclus et protégé et de bénéficier des mêmes chances d'atteindre son plein potentiel», a conclu Catherine Russell. *«Il est en notre pouvoir, et de notre devoir à tous, de lutter contre la discrimination à l'égard des enfants dans notre pays, au sein de notre communauté, à l'école, à la maison et dans nos propres cœurs».*

H.a.l.c (Haute autorité de lutte contre la corruption)

Le numéro vert suspendu, à la suite d'un incendie qui a ravagé la centrale d'appels

Dans le cadre de sa mission de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude au sein l'administration publique congolaise, la H.a.l.c (Haute autorité de lutte contre la corruption), que dirige Emmanuel Ollita Ondongo, est dotée d'une centrale d'appels permettant aux citoyens de signaler les faits présumés de corruption, concussion, fraude et autres détournements de fonds. Malheureusement, la H.a.l.c a perdu sa centrale d'appels dans un incendie qui a tout détruit sans rien épargné, le mercredi 16 novembre 2022. Même le bâtiment réhabilité à cet effet n'a été épargné. Le feu aurait été provoqué par un court-circuit et n'a pas de victimes, plutôt des dégâts matériels importants.

C'est un coup dur dans le dispositif de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude au Congo. En effet, l'un des instruments capitaux de travail dont dispose la H.a.l.c a été réduit en cendres par un incendie dont l'origine serait un court-circuit. Hasard des hasards ou opération des esprits malveillants ne voulant pas voir la politique de lutte contre les anti-valeurs être mise en œuvre dans le pays? En tout cas, les faits sont là et les interrogations demeurent.

Emmanuel Ollita Ondongo, président de la H.a.l.c.

Mais, d'après le chef du département sensibilisation et communication que nous avons eu au téléphone, *«cet accident ne va pas nous décourager à poursuivre notre mission»*. La centrale d'appels a été construite et équipé avec l'appui des partenaires parmi lesquels le P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement) qui accompagne la mise en place de cet organe dans les formations et autres services.

Le numéro vert est le 1023, pour signaler à la H.a.l.c les cas présumés de détournements de fonds, de corruption, de concussion et de fraude. Mais, dorénavant, les populations doivent attendre la reconstruction d'un bâtiment et l'acquisition d'un nouveau parc informatique, pour revoir ce numéro fonctionner. Le gouvernement devra donc se décider à financer une nouvelle centrale. Espérons que les partenaires seront compréhensifs pour continuer à accompagner ce projet.

Les courts-circuits sont dû d'une part aux installations qu'il faut revoir et d'autre part à la société E2c (Energie électrique du Congo) responsable de la gestion et la fourniture d'électricité dont les coupures et les rétablissements intempestifs provoquent souvent ce genre d'incidents. Combien de ménages et d'entreprises ne voient-ils pas leurs équipements ou patrimoines immobiliers partir en fumée à cause des courts-circuits?

Narcisse MAVOUNGOU

Commune de Brazzaville

Le Quartier Massengo, à Djiri, menacé par une grande érosion

Avec l'occupation des terrains non-aménagés, le phénomène des érosions a pris de l'ampleur et réduit souvent à néant les efforts des familles dans la construction de leurs habitations, dans les quartiers périphériques de la ville capitale, Brazzaville. Entre 2018 et 2020, le gouvernement a déployé d'énormes efforts pour financer les travaux qui ont permis de vaincre l'érosion de Ngamakosso, qui avait coupé la route de la deuxième sortie Nord de Brazzaville, dans le sixième arrondissement Talangaï. Mais, au Quartier Casis, à Nkombo, et au Quartier Massengo, les populations sont abandonnées à leur triste sort, face au même phénomène d'érosion qui est en train d'emporter leurs maisons, à chaque pluie.

A Massengo, le ravin emporte les maisons sans pitié.

Le collecteur construit au fond du ravin par les populations du Quartier Casis.

C'est un spectacle ahurissant de voir comment l'érosion est en train de creuser de profondes crevasses, modifiant le paysage à travers les avenues et emportant les maisons, les unes après les autres, à chaque grande pluie. Au Quartier Casis, à Nkombo, les habitants sont réduits à se débrouiller, en essayant de limiter l'impact de l'érosion. Ils se sont cotisés pour construire un collecteur en béton long de 98 mètres. Mais, c'est un travail évidemment insignifiant face à l'érosion qui a creusé de profonds cratères sur l'avenue.

Au Quartier Massengo, le ravin qui avance menace d'engloutir le centre de formation professionnelle Don Bosco, situé à une cinquante de mètres. Ouvert par les pères salésiens en 1992, ce centre professionnel, qui comporte plusieurs filières de formation (mécanique auto, électricité, ajustage, soudure et froid), dispose d'un foyer d'hébergement des élèves venant de loin et n'ayant pas de familles dans la ville. A cause de l'érosion, la disparition d'un tel centre qui a déjà formé des centaines d'ouvriers qualifiés serait un grand recul dans la lutte contre le chômage en milieu jeune. Le ministre de l'enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ferait œuvre utile à associer ses efforts à la sauvegarde de ce centre de formation professionnel.

Le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Emile Ouosso, est aussi concerné, puisque ce ravin menace aussi d'emporter les installations de la société E2c (Energie électrique du Congo). On parle déjà des poteaux électriques qui se trouvent déjà dans le ravin. C'est dire que le gouvernement, à travers le Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, devrait réagir, en mobilisant les moyens nécessaires pour arrêter la progression de ce ravin qui risque de causer encore des dégâts importants, comme il l'a déjà fait, si rien n'est entrepris. En tout cas, les populations de Casis et de Massengo n'ont leur espoir que dans la réaction de l'Etat.

Urbain NZABANI

Niousserê Kalala Omotunde, une étoile brillante au firmament de la conscience historique humaine

L'annonce de la mort de Niousserê Kalala Omotunde dans les réseaux sociaux a fait l'effet détonnant d'un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Cela a été une véritable et redoutable onde de choc dans les têtes et les cœurs des Africains, des Caraïbéens et des Afrodescendants, partout où chacun a reçu la troublante nouvelle. Dans l'état de confusion dans lequel s'est trouvé mon esprit, je me suis dit: non, ça ne peut pas être vrai! J'ai mal lu, à cause des mouvements du véhicule à bord duquel je me trouvais. Ayant repris mon souffle, parce que j'en suis venu à m'étonner que le choc du message m'ait presque catapulté et enveloppé dans une apnée respiratoire involontaire.

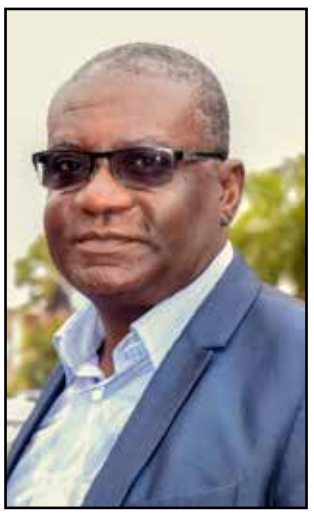

Par Michel Mboungou-Kiongo.

Apeine les esprits en place, mon WhatsApp s'affolait déjà. «Michel, je viens d'apprendre le décès de Niousserê Kalala Omotunde. Je recoupe l'information et je reviens vers toi». Pendant ces instants qui me semblent une éternité, je cherche à me convaincre du contraire. Mais, quelques instants à peine, cette pensée est chambardée par un second message: «C'est confirmé. Il est mort en rentrant en Guadeloupe». Ces propos sont du professeur Thierry Mouelle II, égyptologue, journaliste et écrivain, ami commun de Kalala Omotunde et moi.

Je descends du véhicule et cherche rapidement le nœud (profil) de Kem Ama Songo, mon interface directe en Guadeloupe. Le silence momentané de sa page me semble un mur infranchissable. Je vais alors sur Facebook. Et c'est la sidération. L'information s'étale sur la toile: le professeur Niousserê Kalala Omotunde est mort d'un arrêt cardiaque. Les bras m'en tombent et j'ai le moral en berne. Et dire que je venais d'échanger avec lui sur Messenger quelques jours auparavant, avant qu'il ne se rende au Cameroun pour participer aux travaux du Cerdotola. Je ressasse et passe en revue les hypothèses les plus folles... Mais aucune ne m'aide à comprendre. Et je m'entends me demander en boucle dans ma tête: Mais que s'est-il réellement passé?

Chercheur dévoué et écrivain prolixe.

Le silence assourdissant des médias classiques internationaux

De retour à la maison, je me branche sur les médias mainstream. Le silence assourdissant sur le drame me pétrit. C'est fait! Même mort, Niousserê Kalala Omotunde en impose par la pertinence de sa connaissance des humanités classiques africaines qu'il a étalée à la face du monde.

La rencontre

Venu assez tard sur les réseaux sociaux, parce que (je suis) partagé entre l'attrait de ce nouveau modèle de communication alternative qui libéralise et surtout démocratise l'expression populaire sans l'intervention d'un quelconque directeur de conscience d'une part et d'autre part le regard en coin sur cette nouvelle forme de communication sociale perçue un brin séditieuse à l'encontre des principes professionnels du journalisme pratiqué dans les médias classiques dits mainstream qui font la pluie et le beau temps dans un monde globalisé par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est en 2016 que je franchis le pas, en ouvrant un compte Facebook et WhatsApp plus tard. Car, j'appréhendais de franchir ce cap qui s'apparentait à ouvrir la boîte à Pandore. Et c'est là que je regarde, pour la première fois, une vidéo dans laquelle Omotunde parle des humanités classiques africaines.

Ce fût un moment de saisissement pour moi qui avais lu Cheick Anta Diop et Théophile Obenga, dans mes années de lycée. Était-ce une bouée de sauvetage civilisationnelle et une bouteille d'oxygène intellectuelle qu'il jetait dans «l'océan multiculturel» de l'intellectuel africain biberonné au multiculturalisme dominé par des saillies imposées par l'Occident, au détriment des bris épars reconstitutifs de ma culture africaine émiettée par le rouleau compresseur dramatique des crimes contre l'humanité que sont le double esclavage transsaharien et transatlantique, la colonisation et le néocolonialisme et autres ismes nauséeux?

Ou était-ce un coup de pied qu'il donnait dans la fourmilière falsificatrice des pans entiers de l'histoire humaine, par des idéologies qui n'ont cessé de travestir la marche de l'histoire humaine? Était-il en train de placer le curseur, de ma quête de culture multidimensionnelle et d'humanité réconciliée avec elle-même, sur le portique de la conscience historique africaine, afrodescendante et mondiale?

C'est l'humanité qui en sortira gagnante

Depuis lors, j'ai cherché à le retrouver dans toutes ses productions intellectuelles, spirituelles, artistiques et humanistes, pour échanger avec lui. Élan que la «faucheuse» a tenté d'arrêter le 14 novembre 2022, mais dont l'énergie régénératrice ne saurait être «tuée».

Niousserê Kalala Omotunde restera à jamais dans le peloton de tête parmi ses prédécesseurs et compagnons d'oeuvre que sont les Cheick Anta Diop, Théophile Obenga, Dominique Ngoï-Ngalla, Doumbi Fakoly, Runuko Rashidi, etc. La liste ne saurait être exhaustive. Et pour cause, ces savants africains et afrodescendants sont, en vérité, des maîtres des forges de la connaissance scientifique qui ont façonné des outils scientifiques, pour léguer, désormais, aux jeunes africains, afrodescendants et du monde entier, les moyens véritablement intellectuels, pour bâtir de nouveaux fonts baptismaux la conscience historique humaine, en vue de restituer à l'humanité sa dignité mise à mal par une frange humaine qui ne cesse de tordre le bras et le cou à la race humaine, par un racisme prétexté à partir d'une vraie-fausse morale tirée de la hiérarchisation fallacieuse du genre humain.

Niousserê Kalala Omotunde, une étoile brillante dont l'éclat brillera à jamais

De par la puissance de sa production intellectuelle, scientifique et spirituelle dans l'avancement de la compréhension des humanités classiques africaines, Niousserê Kalala Omotunde restera, à jamais, une étoile brillante dans la constellation de la conscience historique africaine, afrodescendante et mondiale. Son passage dans ce monde des vivants aura été, certes, bref, mais combien dense, fulgurant, novateur et inspirant.

Son œuvre et sa personnalité méritent nos applaudissements nourris, nos salutations distinguées et nos remerciements infinis pour avoir planté l'arbre de la connaissance scientifique dans les pensées, les esprits et les cœurs des jeunesses africaine, afrodescendante et mondiale. Que des instituts à l'image d'Anyjart et des Fondations (personne morale) en son nom soient créés nombreux en Afrique et dans les espaces géographiques afrodescendants et que, désormais, les systèmes éducatifs africains et afrodescendants intègrent les enseignements de leurs savants dans tous les cycles d'apprentissage, de l'école maternelle à l'université.

Voilà, le plus grand bien que les décideurs en responsabilité politique, civile, etc. pourront apporter comme reconnaissance méritée à la contribution intellectuelle et civilisationnelle de la renaissance du monde noir à laquelle Niousserê Kalala Omotunde aura consacré son existence. Et il va sans dire que nous aurons, tous, à cœur de maintenir une pensée particulièrement reconnaissante et bienveillante à sa famille biologique pour le soutien multiforme qu'elle lui a apporté durant son existence sur la terre des humains et lui apportera toujours.

Qu'il plaise à nos ancêtres de l'accueillir avec tout le mérite qui est dû à une âme qui a pleinement accompli sa mission pour le faire asseoir à côté de Djédefrê, Snéfrou, Khéops et toutes les autres figures emblématiques de la Grande pyramide, à Gizeh.

Michel MBOUNGOU-KIONGO
(Brazzaville)

Débat de la Fondation Niosi

Prendre des précautions pour minimiser l'impact des A.v.c au Congo

Au regard de nombreux décès causés par les A.v.c (Accident vasculaire cérébral) au Congo, la Fondation Niosi a organisé, jeudi 17 novembre 2022, à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème: *«Accident vasculaire cérébral (A.v.c)-prévention et action: les comportements qui sauvent».* Ce thème a été développé par la professeure agrégée Bébène Bandzouzi-Ndamba, neurologue, ancienne cheffe du service neurologie du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, sous la modération de Marcel Mbaloula, statisticien, enseignant à l'E.s.g.a.e (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises).

Prof Bébène Bandzouzi-Ndama et Marcel Mbaloula.

La pathologie de l'A.v.c est très dangereuse. Elle provoque une interruption soudaine de l'apport sanguin au cerveau et cause des conséquences graves dans l'organisme. A travers la topographie du cerveau, compartimenté en zone, la professeure Damba Banzouzi a expliqué les causes, les conséquences, la prise en charge et les précautions à prendre pour diminuer l'impact de cette pathologie. Il faut faire de la prévention primaire, c'est-à-dire se faire contrôler, pour connaître les facteurs de risque avant que l'A.v.c ne survienne.

La conférencière a expliqué que cette grave pathologie est potentiellement handicapante et mortelle. Il faut une urgence diagnostique et thérapeutique, pour agir vite. Connu sous le nom populaire d'*«attaque cérébrale»,* l'A.v.c provoque une perte brutale de la fonction cérébrale et entraîne des dommages irréversibles au niveaux des tissus cérébraux.

Concernant les causes de cette pathologie, on parle de facteurs de risque sous deux formes: les facteurs de risque modifiables et les facteurs de risque non-modifiables. L'attention a été portée particulièrement sur les facteurs de risque modifiables comme l'hypertension, le diabète, le tabac et l'alcool.

La conférencière a mis l'accent sur l'hypertension artérielle, en montrant que c'est une maladie qui attaque aussi bien les jeunes que les adultes et les vieux. Elle a également évoqué les accidents transitoires, la prise en charge de l'A.v.c, la prévention primaire et les traitements qui peuvent être utilisés. En matière de prévention, elle a insisté sur l'alimentation équilibrée, le respect du sommeil, la bonne gestion de la boisson, notamment boire beaucoup d'eau.

Généralement, quand un A.v.c se produit, les personnes atteintes se retrouvent très souvent dans une situation de fatalité. C'est pourquoi il a été question de comprendre le mécanisme. A la fin du débat, la conférencière a prodigué des conseils, au regard de l'ampleur des A.v.c au Congo. *«D'abord, il faut se faire consulter, si on a des facteurs de risque de faire un A.v.c. C'est la première des choses, savoir si on a l'hypertension, le diabète, le cholestérol, l'obésité, mais aussi la sédentarité, le manque d'activité physique. J'incite les gens à se faire consulter chaque fois que cela est nécessaire, à prendre la tension»*, a-t-elle déclaré.

«Les A.v.c provoquent beaucoup de décès au Congo, surtout que les patients viennent tardivement à l'hôpital. Ils arrivent au stade des complications. S'ils peuvent s'en sortir, c'est avec de grosses séquelles. Pour certains, ils ne peuvent plus marcher et pour d'autres, ils ne peuvent plus parler. C'est dramatique. Pourtant, c'est simple de faire de la prévention primaire de se faire contrôler les facteurs de risque, avant que l'A.v.c n'arrive. Quand on le fait, même si l'A.v.c peut arriver, c'est beaucoup plus tard. Chez nous même à 45 ans, la maladie t'attaque», a-t-elle ajouté.

L'assistance a surtout posé des questions sur la prise en charge des personnes victimes d'A.v.c, car une pathologie dont le traitement coûte cher. La conférencière a surtout mis l'accent sur la prévention, pour minimiser l'impact de la prise en charge.

Martin BALOUATA-MALEKA

Conférence publique du vénérable grand maître Anaël

«Chacun de nous possède en soi une richesse qu'il faut découvrir»

Représentant du Cercle de génies de l'Inde au Congo, affilié à l'Ordre du groupe des veilleurs silencieux, le vénérable grand maître Anaël a animé, samedi 12 novembre 2022, à la Préfecture de Brazzaville, une conférence publique sur le thème: *«Un nouveau regard sur l'argent»*. Ce thème, qui a fait l'objet d'un livre publié par les Editions L.m.i de Pointe-Noire et signé de son vrai nom, Espérant Lewis Moussakanda, a attiré un grand monde (journalistes, universitaires, étudiants, hommes d'église, parents, amis) venu écouter le vénérable grand maître Anaël qui déclare que *«chacun de nous possède en soi une richesse qu'il faut découvrir»*.

Vénérable grand maître Anaël.

Prévu à 14h, la conférence du vénérable grand maître Anaël a finalement démarré à 15h30 quand il est arrivé. La conférence a commencé sur un texte qui invite tout le monde à être en paix avec tous à créer un climat de paix dans le quartier, à la maison, en famille, au travail, parce que la paix, c'est la source du bonheur. L'orateur a déclaré que *«l'argent est un mystère, une idée fausse que nous avons reçue de nos parents». «Parler de l'argent sur une place publique, il faut oser. Parce que généralement, les gens sont habitués à parler de sexe et les appétits qui vont avec sans gêne»,* a-t-il poursuivi. Sur la question *«de l'argent, de la richesse et du bonheur, les avis sont partagés»,* a-t-il reconnu.

Il a indiqué que son livre n'est que le résultat de l'expérience de sa vie. Pour bien faire comprendre cela, le vénérable grand maître Anaël a fait le témoignage suivant: *«Je ne suis pas né de parents riches. J'ai été témoin de la pauvreté autour de moi, dans ma vie et dans mon quartier. Après mon B.p.e.c, mes parents m'ont inscrit au Collège Jean-Felix Tchicaya, à Pointe-Noire, un collège qui est censé recevoir les enfants issus de la classe moyenne. Tous les enfants qui fréquentaient ce collège venaient en voiture et moi je venais à pied. A ce moment-là, j'ai senti l'existence des classes sociales dans le monde, pour ne pas les nommer: les riches et les pauvres. La seule chose qui pouvait faire la différence, c'était mon intelligence».*

«Par rapport à cette situation de précarité, il m'arrivait d'aller méditer au bord de la côte sauvage, ayant pour question principale: est-ce que je ne peux pas avoir de l'argent? Le lendemain, je me suis mis à me promener sans but et je me suis retrouvé à la hauteur d'une pharmacie. Subitement, deux personnes se sont présentées à moi, pour que je les aide à payer des produits pharmaceutiques. Sans hésitation, j'ai accepté. A la sortie, les deux messieurs n'étaient plus là. J'ai attendu pendant longtemps. Malheureusement, personne ne se présentait. Avec les produits pharmaceutiques, je me suis dirigé vers les vendeurs des médicaments, qui les ont achetés à 400.000 F Cfa».

Tous les propos développés par l'orateur n'étaient que des arguments spirituels qui n'avaient aucun fondement économique. *«Deux jours après, il fallait être à l'école pour les évaluations de fin d'année. J'étais le plus riche. J'ai acheté de nouveaux habits et je me suis occupé de mes amis, qui m'ont posé des questions: mais tu n'es pas né de parents riches, où as-tu eu de l'argent pour que tu t'occupes de nous?».*

«Dès cette expérience, j'avais compris qu'on pouvait attirer l'argent. J'ai compris que devenir riche ne dépendait pas de mes parents, plutôt cela dépendait de moi et de ma relation avec l'univers. C'est en ce moment que j'ai commencé la quête vers la richesse et le bonheur. Je ne suis pas né de parents riches. Ayant compris le secret, je vis, désormais, dans la richesse et le bonheur».

Le conférencier a invité l'assistance à changer de paradigme, en créant en soi les conditions favorables pour que le bonheur arrive sur son chemin. *«Chacun de nous a une richesse intérieure qu'il doit connaître. Moi, le vénérable grand maître Anaël, je suis là pour vous montrer le chemin». «Je ne peux pas tout vous expliquer. Pour tous ceux qui veulent vivre le bonheur et la richesse, vous êtes invités à prendre part à un programme de six semaines relatif au bonheur et à la richesse intérieure».*

Une vue du public.

Le vénérable grand maître Anaël s'est présenté comme un humaniste qui là *«pour aider ceux qui veulent voir des changements dans leur vie». «Pour être riche, il faut travailler, faire des économies et diversifier ses sources de revenus. Passer par des méthodes spirituelles pour devenir riche, ce sont des raccourcis»,* a-t-il déclaré. Un acteur politique, participant à la conférence, a proposé aux collaborateurs du grand maître d'écrire un livre sur *«un nouveau regard sur le temps»,* en raison du retard d'une heure trente minutes quand il est arrivé, même si des excuses ont été présentées au public qui était devenu impatient.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Musique

Dicarson One rend hommage à Rémy Ayayos, à travers la chanson «Elengi»

Basé en France depuis plus d'une décennie, Dicarson One, célèbre chroniqueur musical congolais, doublé de la casquette d'artiste-musicien, a publié, en octobre 2022, «Elengi» (la joie, en langue lingala), le troisième single de sa discographie. Un titre tiré de son prochain album, «Monsieur le Chroniqueur 001», déjà disponible sur la chaîne YouTube de la maison Universal Music Africa, et vendu sur toutes les plateformes de téléchargement légal. Une chanson à travers laquelle le chroniqueur musical et artiste-musicien rend hommage à Rémy Ayayos, un mécène culturel et dirigeant sportif congolais renommé.

Estampillée Di-One Prod, son propre label, «Elengi» est une belle rumba que l'animateur de l'émission télévisée, «Dicarson one show» (diffusée sur D.r.t.v international et M.c.r.t.v-N.f) a chantée en featuring avec Soleil Wanga, artiste de la RD Congo, ex-membre de l'Orchestre Quartier latin de Koffi Olomidé. Sonor Digital, transfuge d'Extra Musica de Roga-Roga et un des leaders d'Extra Musica Nouvel Horizon (guitare), Déo Synthé (arrangement), Parfait Bouboule et Christy Diamand (chœur) y ont également apporté leur ingéniosité.

L'artiste chanteur Dicarson One.

Pourquoi une chanson en hommage à Rémy Ayayos? *«C'est parce que, tout simplement, c'est un homme qui est très proche de la jeunesse et qui contribue énormément dans la musique et le sport»*, se justifie Dicarson One.

Nombreux ont été surpris par les performances vocales de Dicarson One, après la sortie de ses oeuvres. *«Je me présente comme étant chroniqueur de musique ayant plusieurs casquettes.*

Le chant fait également partie de l'une d'elles. C'est pourquoi j'ai tenu à vous faire partager cette mélodie musicale magnifiquement bien orchestrée. Tout mélomane ayant l'oreille sensible ne peut qu'aimer. Le single Elengi a été bien accueilli par le public, comme en témoigne le nombre de likes et de commentaires sur YouTube. A tous les mélomanes de la bonne musique, nous vous sollicitons afin de mieux promouvoir partout ce chef-d'œuvre qui nous ramène dans les années antérieures de notre mère chérie, la rumba. Tout en sachant également que ce single est juste tiré de l'un de mon millésime, album futur qui sera mis sur le marché prochainement, Monsieur le Chroniqueur 001», commente Dicarson One.

Son amour pour la musique remonte à sa tendre enfance. Avant qu'il ne mette sur pied, en 1994, le groupe «Intelligencia», avec des collègues et enseignants du Lycée Vladmir Lénine de Dolisie. Il a marqué d'une pierre blanche son passage dans les orchestres «Intrépide Dolisiana» (Dolisie), «Multi-Stars» et «Arc-en-Ciel Musica» de Brazzaville. «Orphelin» (une chanson chantée en featuring avec Doudou Copa) et «Monsieur le chroniqueur» sont les deux singles déjà publiés par Dicarson One à qui nous souhaitons bon vent.

Nana KABA

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
Tornade

Musique

Tout faire pour arrêter la sale guerre qui oppose les stars et affecte aussi la société

Depuis quelques temps, la sphère musicale congolaise est le théâtre d'une sale guerre opposant les musiciens entre eux, avec la complicité d'une certaine presse, qui en fait ses choux gras. Déplorable, cette situation participe du délitement général des mœurs, alors qu'on pouvait raisonnablement espérer des musiciens, compte-tenu de leur génie et de leur rayonnement, qu'ils fassent contrepoids.

Symptomatique d'une certaine légèreté, cette guerre, dite des stars, affecte aussi la société, en portant atteinte à l'image de ce qu'elle a de plus populaire: la musique. En effet, celle-ci pourrait réveiller les vieux démons d'infamie, jadis associés à la musique. Du moins à une certaine musique, comme les musiques afro-latines, dont la rumba. L'on sait, en effet, que ces genres musicaux ont longtemps été stigmatisés, pour leur prétendue marginalité sociale, pointée par certains auteurs dans leurs travaux. (Cf par exemple, Fabrice Hatem: une exploration des liens entre musiques afro-latines, marginalité sociale et délinquance). L'on sait aussi à quel point cette stigmatisation a pu ternir l'image sociale du musicien.

Combien de parents n'ont-ils pas dissuadé leurs enfants de faire de la musique une profession? Combien de parents n'ont-ils pas refusé la main de leur fille à un musicien?

A l'heure où la musique a acquis ses lettres de noblesse, grâce à l'exemplarité de certaines carrières, devenues pour la jeunesse des modèles, et à l'heure où la rumba a fait son entrée au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, à l'Unesco, cette image s'est considérablement améliorée. Pourquoi, diantre par leur bassesse, certains musiciens se mettent-ils ainsi à saper toutes ces belles avancées?

La musique: tout un état d'esprit

«Si on veut connaître un peuple, il faut écouter sa musique», avait dit Platon. A juste titre, pensons-nous, car le musicien, en tant qu'être social, est, sans conteste, un vecteur par excellence de son milieu de vie. C'est la raison pour laquelle, en plus d'être divertissement, la musique doit être élévation. En corollaire de la responsabilité sociale du musicien, telle qu'elle se décline encore dans les pays où subsiste l'obligation du dépôt légal des œuvres.

En outre, dans l'imaginaire collectif, le musicien compte au rang des symboles de certaines valeurs, comme que la paix, la tolérance, l'ouverture d'esprit, l'érigeant quasiment en pionnier. D'où l'appétence qu'ont certains organismes à lui confier des rôles d'«évangélisation», lors de certaines campagnes civiles, politiques ou religieuses.

Toutefois, si les lieux de culture sont censés cultiver de telles valeurs, il n'empêche qu'ils soient aussi naturellement des terrains de compétition. Ces compétitions, aussi longtemps qu'elles restent saines, doivent être encouragées, en tant que ferment de l'émulation, nécessaire au progrès des arts. Or, ce qui est servi au public, à longueur de journée, par la presse et les réseaux sociaux, n'a rien de tel. On n'y voit surtout des parades d'égos surdimensionnés, faites de bric et de broc, où l'insulte et l'exhibition de signes extérieures de richesse prennent le pas sur la musique, pour faire le buzz.

Pourtant, le musicien dispose de toute une panoplie de moyens, politiquement corrects, pour lutter. Telle la chanson satirique, que surent manier, en leur temps, les pères de la rumba, tels que Joseph Kabaselé, Franco Luambo Makiadi, Pamelo Mounka, Youlou Mabiala, etc.

A l'époque, le titillement faisait déjà partie du jeu. Mais eux, savaient le faire en toute finesse, dans le respect de l'art, pour éviter le ridicule!

Les Fans: caisse de résonance de leurs idoles?

Souvent s'en mêlent aussi les fans, soit seuls, soit en groupe, en fan-clubs! Ces derniers étant des groupes formels ou informels de soutien aux musiciens. Constitués de fanatiques partageant les mêmes idoles, ces clubs contribuent, pour beaucoup, à la promotion de celles-ci. On en a connu de bien vertueux tels que le club Kallé de Brazzaville, dont l'aide allait jusqu'à la composition de chansons, qui étaient ensuite données pour interprétation à leur idole, Joseph Kabasele, en l'occurrence.

Mais, comme tout fanatisme, celui-ci peut vite dégénérer. Surtout dans les circonstances actuelles de l'environnement musical des deux Congo, devenu véritablement une poudrière, que la moindre étincelle suffit à embraser. «Il n'y a qu'un pas du fanatisme à la barbarie», avait dit Dénis Diderot.

Le déferlement de violence dans la presse, débordant parfois dans la rue semble bien lui donner raison, malheureusement. Le dernier évènement en date étant le concert de Fally Ipupa, au Stade des Martyrs de Kinshasa, le 29 octobre 2022, qui a donné lieu à quelques scènes d'houliganisme, comme on peut le voir vulgairement au football. Comment pouvait-il en être autrement, lorsque d'autres concerts, sciemment rivaux, se jouaient le même jour? Celui de Céleo Scram, ex-animateur chez Werrason et de Koffi Olomidé qui, certes, se tenait à l'étranger, au Botswana.

Le Congo-Brazzaville n'est pas en reste. Les mêmes causent produisant les mêmes effets, des querelles similaires opposent régulièrement les musiciens et les fans d'Extra-Musica Zangul de Roga-Roga, à ceux d'Extra-Musica Nouvel Horizon, qui n'osent plus se regarder. Même en peinture!

Prosaïquement, mais tout aussi évocateurs sont les surnoms

Par Guy Francis Tsiehela.

que s'attribuent les musiciens, dont bon nombre relèvent du champ lexical de guerre. D'ailleurs, les noms des albums qu'ils produisent relèvent aussi du même registre: Etat-major; Nouveaux missiles; Force de frappe; Rambo; Ultimatum; Anti-terro; Pentagone… Et ce, alors même qu'ils ne cessent de chanter l'amour. Cherchez l'erreur!

Au regard de ces enjeux, s'impose la nécessité de ramener l'église au milieu de la société! La musique y étant omniprésente, avec l'impact qu'on peut imaginer, notamment auprès des jeunes, il est impératif que ceux qui la font se souviennent toujours de leur responsabilité sociale. Institutionnellement, il est de bon ton que les entités qui les représentent, à l'instar des ordres professionnels, s'emparent de ce sujet, afin de sensibiliser leurs adhérents. Il y a urgence!

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical (Paris).

C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais)

Une trentaine de journalistes sportifs ont suivi un stage de renforcement professionnel

Le C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) a organisé, du 17 au 18 novembre 2022, à Brazzaville, un séminaire de formation sur le thème: «Journalisme et olympisme». Trente journalistes venus des médias publics et privés ont participé à ce séminaire de renforcement de capacités professionnelles, qui a permis non seulement de faire la rétrospective des leurs connaissances sur le métier, en matière de sport, mais également de mieux adopter le numérique comme outil de travail. C'était sous le patronage de Jean-Paul Ngaloua, secrétaire général du C.n.o.s.c.

Pendant leur stage, les journalistes sportifs ont suivi le développement de six sous-thèmes. Il s'agit des sujets suivants: «Les normes organisationnelles du mouvement olympique», présenté par Jean-Paul Ngaloua; «Les principes fondamentaux de l'olympisme», par Mme Françoise Mahoungou, vice-présidente du C.n.o.s.c; *«Le Comité national olympique et sportif congolais et ses partenaires nationaux», par Léonard Bossona, directeur d'études au C.n.o.s.c; «Le journaliste sportif face aux défis du numérique», par Grâce Ngaloua Da Andely, expert en informatique; «Rôle et importance d'un officier média»,* par Emmanuel Kaba, journaliste et officier média de la Fécofoot (Fédération congolaise de football); *«Missions et procédures réglementaires de la C.c.a.s en milieu sportif congolais»*, par Me Michel Kaboul-Mangouta, président de la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport).

Comme on peut le constater, à travers ces sous-thèmes, il s'agissait de renforcer la compréhension des journalistes sportifs sur le cadre administratif et juridique du sport au Congo. Histoire de pouvoir mieux faire leurs analyses et commentaires.

Après avoir passé deux jours de renforcement de leurs connaissances en matière de sport, les journalistes participants ont exprimé leur satisfaction envers le C.n.o.s.c pour cette louable initiative. *«Grande est ma joie de participer à ce genre de formation qui révèle d'une importance capitale pour nous qui pratiquons ce métier de journaliste reporter sportif. Nous devons nous remettre en cause à chaque fois, pour des besoins professionnels et chercher à approfondir nos connaissances. Car, un journaliste, c'est celui-là qui doit tout savoir, pour bien informer l'opinion. Et pour le faire, il doit être à la hauteur, avoir une grande connaissance des évènements, des acteurs qui interviennent. Voilà pourquoi il est important de continuer se former. Raison pour laquelle je dis un grand merci aux organisateurs, pour nous avoir permis de revoir et surtout de découvrir certaines choses. Nous allons nous appliquer à la tâche, afin d'être à la hauteur des exigences du métier»*, a confié par exemple un collègue.

Les journalistes sportifs pendant la formation...

... et captivés par le contenu des communications.

Au terme de cette rencontre, le mot du séminariste a été lu par notre confrère Ngabaya Afoula, journaliste en lingala à Radio-Congo: *«Nous, journalistes sportifs congolais, manifestons notre gratitude à l'endroit du C.n.o.s.c, pour avoir bénéficié, du 17 au 18 novembre 2022, d'un séminaire de formation organisé sur le thème central: «Journalisme et olympisme». Après les échanges fructueux, nous souhaitons que ces initiatives soient pérennes. C'est pourquoi nous sollicitons le perfectionnement des journalistes et sportifs dans l'usage de l'outil numérique».*

De son côté, le secrétaire général du C.n.o.s.c, Jean-Paul Ngaloua, a exhorté les séminaristes à s'approprier les outils de connaissance mis à leur disposition, pour une bonne exécution de leur travail dans le domaine du journalisme sportif, avant de clôturer le séminaire.

Luze Ernest BAKALA

A.j.t.c (Association des joueurs de tennis du Congo)

Valoriser et faire la promotion de la pratique du tennis

Favoriser le développement de la vie associative, faciliter l'accès à la pratique sportive, former aux métiers du sport, de l'animation et au bénévolat, développer la qualité éducative des loisirs collectifs des enfants et des jeunes, favoriser l'engagement, accompagner les sportifs de haut niveau dans leurs projets sportifs, scolaires et professionnels, renforcer la prévention du dopage sont quelques-unes des missions que s'est assignée l'A.j.t.c (Association des joueurs de tennis du Congo), créée le 28 aout 2021, au complexe sportif Ornano, à Brazzaville, et enregistrée au Ministère de l'intérieur, le 9 septembre 2022.

Le bureau exécutif de l'A.j.t.c

Les anciens joueurs de tennis disposent désormais, au Congo, d'un cadre de rencontre et de regroupement associatif, dénommé A.j.t.c. Dès l'annonce de la création de leur association, les anciens praticiens du tennis ont organisé un stage appelé *«tennis vacances»*, qui s'est déroulé du 5 au 10 septembre dernier, basé sur les cours de tennis organisés au Pavillon général Leclerc et animé par l'ancien Diable-Rouge, Fulgence Ntsiba.

Le stage a regroupé 22 enfants dont l'âge varie entre 4 et 14 ans. Ils étaient venus des 9 arrondissements de Brazzaville. L'objectif étant de les intéresser au mini-tennis et leur permettre de bénéficier d'un entraînement spécifique. Le stage s'est déroulé à travers deux ateliers. Le premier portait sur la pratique du tennis et le second sur les aspects physiques.

Il faut souligner que l'A.j.t.c veut aider chaque enfant à atteindre son plus haut niveau, par un entraînement au quotidien et individualisé, rigoureux et ambitieux. Agir ainsi, c'est développer le goût de l'effort et l'esprit de groupe, deux qualités indispensables pour sa future vie d'adulte, dans la vie professionnelle, quelle qu'elle soit.

L'A.j.t.c est dirigée par un bureau exécutif national de cinq membres. Pagnol Madzou Yogo en est le président et Arsène Vembe Moukouma, le secrétaire général. L'association se prépare à signer, dans les prochains jours, un partenariat avec la Fédération congolaise de tennis. A l'approche des vacances de Noël, un stage de tennis est prévu du 27 au 31 décembre 2022, au pavillon général Leclerc, à Brazzaville. *«Si vous êtes amateur ou passionné de tennis, venez découvrir notre école»*, lance Arsène Vembe Moukouma.

Narcisse MAVOUNGOU

8ème édition de la Coupe d'Afrique des clubs de volleyball zone 4

La D.g.s.p et le Port autonome de Douala sacrés champions

La 8ème édition de la Coupe d'Afrique des clubs de volleyball de la zone 4 (Afrique centrale) organisé par la C.a.v.b (Confédération africaine de volleyball), en partenariat avec la Fécovo (Fédération congolaise de volleyball) qui avait pris son envol le 9 novembre 2022, au Gymnase Henri Elendé de Brazzaville, a pris fin le 20 novembre, au grand bonheur du D.g.s.p (Direction générale de la sécurité présidentielle) dames et du Port autonome de Douala du Cameroun en hommes. Les deux clubs ont été sacrés champions de la zone 4.

La Dgsp brandissant la coupe après leur sacre.

L'équipe du Port autonome de Douala de volleyball, championne de la zone 4.

Les deux finales se sont déroulées le dimanche 20 novembre, en présence de Marie Magloire Nkou-Me-Ntseny, ambassadeur du Cameroun au Congo, et son épouse, du vice-président de la C.a.v.b de la zone 4, le Gabonais Bernard Bivingou, ainsi que des autorités politico-administratives et militaires de la commune de Brazzaville.

La D.g.s.p a battu en finale la D.c.m.p (Daring club motema pembe) de la RD Congo par 3 sets à 0, soit 25-17, 26-24 et 25-21. En messieurs, le Port autonome de Douala a pris le dessus sur le club Espoir de la RD Congo par 3 sets à 1, soit 21-25, 25-17, 25-16 et (25-19). Juste avant ces finales, un match de classement de la 3ème et 4ème places qui s'est joué en hommes, entre Inter-club et la D.g.s.p. Inter-club s'est imposé par tie-break par 3 sets à 2.

Au terme de la compétition, plusieurs récompenses ont été remises aux vainqueurs et aux participants: des médailles et trophées ont été octroyées aux trois meilleures équipes ainsi qu'aux six majeurs des deux versions (messieurs et dames). Il s'agit des joueuses: Liyala Moseka (Club La Grace, RD Congo) comme meilleure serveuse; Christelle Makiese (D.c.m.p) comme meilleure défenseuse; Claudine Mafouani (D.g.s.p) comme meilleure passeuse; Laure Loko (D.g.s.p), meilleure contreuse; Irène Mpéti (D.c.m.p), meilleure réceptionneuse; Niclette Mabamgani (D.g.s.p), meilleure attaquante et meilleure joueuse de la compétition.

Chez les hommes: Jorame Mazengo (Inter-club du Congo, meilleur serveur; Tsikanda Bongo (Espoir), meilleur défenseur; Lamine Nsangou Lindou (Port autonome de Douala), meilleur passeur; Alfred Bambe (Port autonome de Douala), meilleur contreur; Shesha Kalonda (Club Espoir), meilleur réceptionneur; Stephane Mbaihilamen (Port autonome de Douala), meilleur attaquant ainsi que meilleur joueur de la compétition.

Le vice-président de la zone 4, Jean-Claude Mopita a donné un signal fort en demandant aux pays de la zone 4 de se mettre résolument au travail, afin que l'année prochaine, tous les pays de la zone soient représentés à la 9ème édition dont la date et le lieu restent à déterminer. Jean-Robert Bindélé, directeur général du sport, représentant le ministre en charge du sport, a félicité les organisateurs pour la bonne tenue de cette 8ème édition qui s'est déroulée, pendant deux semaines, sans fausse note. Il a souhaité bon retour aux délégations, avant de clore la compétition.

Luze Ernest BAKALA

Le classement à l'issue du tournoi:

En dames:

1- D.g.s.p (Congo),
2- D.c.m.p (RD Congo)
3- La Grace (RD Congo).

En hommes:

1- Port autonome de Douala;
2- Vc Espoir (RD Congo),
3- Inter-club (Congo),
4- D.g.s.p (Congo),
5- As Gendarmerie de Pointe-Noire (Congo);
6- Green team (RD Congo).